DLP-9-7-80692054

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

1 ère

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C.C.P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant J. THIAULT Commission Paritaire de Presse N° 527 AD

Bulletin n° 196 - 8 Juillet 1980

V I G N E

MILDIOU : La vigne dont la floraison a été fortement perturbée par le mauvais temps froid et pluvieux reste très sensible au mildiou (stades compris entre tout début floraison à chute des capuchons suivant les secteurs et parfois sur un même cep).

Il convient donc de renouveler la protection dès le 11 juillet pour les traitements classiques effectués fin juin et au plus tard le 16 juillet.

OIDIUM : Continuer à assurer la protection.

POURRITURE GRISE : Les conditions météorologiques demeurent favorables à une installation précoce du champignon dont les attaques sont déjà signalées localement sur feuilles et même sur grappes. Nous rappelons que seuls des traitements préventifs spécifiques peuvent donner de bons résultats, en pratique 4 applications sont conseillées aux stades suivants :

- A : fin floraison - nouaison
- B : avant fermeture de la grappe
- C : au début de la véraison
- D : trois semaines au moins avant vendanges

Les produits à retenir sont :
procymidone (Sumisclex) , vinchlozoline (Ronilan), iprodione (Rovral) à 1,5 Kg de produit commercial à l'hectare.
Les fongicides anti-mildiou ci-après : dichlofluanide (Euparène) : 4 Kg/ha, folpel + captafol (Mycodifol) : 2,5 Kg/ha, folpel ou captafol associés à d'autres matières actives ont une action secondaire non négligeable à l'égard du Botrytis.

COCHENILLES : Les principales espèces observées dans le vignoble et localement en recrudescence sont :
- le lécanium de la vigne ou du cornouiller, le lécanium du pêcher
- la cochenille floconneuse ou cochenille rouge de la vigne
- la cochenille farineuse de la vigne.

Outre les traitements d'hiver aux huiles jaunes, aux colorants nitrés et à l'oléoparathion deux traitements d'été sont recommandés : le premier actuellement, à la sortie des larves, le second 15 à 20 jours plus tard avec : oléoparathion 25 g. m.a./hl, parathion 30 g., méthidathion 40 g. (Ultracide).

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES : Renouveler le traitement conseillé le 23 juin.

TAVELURES : Continuer la protection dans tous les vergers présentant des taches de tavelure.

CULTURES LÉGUMIÈRES

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE : Les premières taches ayant été découvertes dans le secteur d'AUXONNE, renouveler le traitement sur toutes les cultures ne devant pas être récoltées prochainement.

MILDIOU DE L'OIGNON : Maintenir la protection.

P141

MAÏS

PYRALE : Le vol bloqué toute la fin juin a repris lors des rares belles journées de début juillet qui ont permis le dépôt des premières pontes notables. Les éclosions importantes seront donc tardives, pas avant la fin de la deuxième décade.

HOUBLON

PUCERONS : De nombreux pucerons étant signalés dans les houblonnières, ajouter un aphicide aux fongicides anti-mildiou. On peut aussi appliquer du diméfox (Terra-sytol) au pied des souches sur les variétés tardives.

TABAC

MILDIOU : La présence du mildiou a été signalée le 20 juin dans l'AIN, puis dans l'ISERE sous forme de taches isolées mais la maladie n'a que peu progressé.

En cas d'apparition dans notre région appliquer un traitement de choc avec Acylon F ou Acylon tabac.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 527 AD.